



Revue
jésuites

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

73 N° 4 1951

L'encyclique « Humani Generis » et les sciences naturelles

RENWART, L., VANDENBROECK, G.

p. 337 - 351

<https://www.nrt.be/es/articulos/l-encyclique-humani-generis-et-les-sciences-naturelles-2631>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

L'ENCYCLIQUE « HUMANI GENERIS » ET LES SCIENCES NATURELLES

En ce domaine moins familier aux milieux ecclésiastiques et aux théologiens de profession, il ne sera pas sans utilité d'esquisser d'abord les récentes conquêtes de la science et le degré de certitude ou de probabilité qu'elles confèrent à l'hypothèse de l'évolution et à ses théories explicatives (1).

I

La conception de l'homme de science, en ce qui concerne l'origine du corps de l'homme, est basée sur tout un ensemble de faits fournis par les disciplines les plus diverses de la biologie; l'idée maîtresse en est la notion d'évolution ou de filiation des espèces.

La notion d'évolution découle d'innombrables faits, dont la portée ne peut être pleinement saisie que par une connaissance déjà très approfondie de nombreuses sciences, telles que l'anatomie, l'embryologie, l'histologie, la cytologie, la physiologie, la génétique, la paléontologie et la géologie. Mieux on connaît l'être vivant, plus la notion d'évolution devient évidente. On peut toutefois résumer les grands arguments fournis par ces disciplines.

La donnée principale est l'unité de structure et de fonctionnement, tant à l'échelle macroscopique qu'à l'échelle microscopique. Cette unité de structure ne s'explique que par une origine commune. Même les êtres, qui à première vue nous paraissent très différents, sont bâtis suivant des plans et aux dépens de composants identiques. Là où la morphologie macroscopique est déficiente, l'embryologie, ou science

(1) M. G. Vandebroek, professeur d'embryologie, d'anatomie comparée et d'anthropologie à l'Université catholique de Louvain, s'est chargé de la partie scientifique de ce travail, le P. L. Renwart, S. J., professeur de théologie dogmatique aux Facultés S. J. Saint-Albert-de-Louvain, de sa partie dogmatique. Le texte du paragraphe I est partiellement repris de l'étude du premier de ces auteurs : *L'origine de l'homme et les récentes découvertes des sciences naturelles*, dans *l'Essai sur Dieu, l'Homme et l'Univers*, publié sous la direction de Jacques de Bivort de la Saudée (Casterman, Tournai-Paris, 1950).

du développement actuel de l'être vivant, de l'œuf à l'animal adulte, montre d'indéniables liens de parenté qu'un développement trop spécialisé ou une métamorphose régressive font disparaître chez l'adulte.

L'embryologie ne met pas seulement en lumière une identité de développement mais aussi une unité d'organisation. Toute une pléiade de chercheurs se sont donné pour tâche de déceler dans l'œuf ou dans le tout jeune embryon les facteurs qui sont responsables de ce phénomène merveilleux de la transformation d'une cellule œuf en un jeune animal. Ils ont prouvé l'existence d'une organisation fondamentale quasi invisible à ce stade. Aucune discipline ne peut donner une meilleure idée de ce qu'est la matière vivante, la vie. Chaque phénomène vital, analysé séparément, semble n'être que la somme d'une série de phénomènes physiques et chimiques identiques à ceux que nous pouvons provoquer dans nos laboratoires; cependant ces phénomènes se déroulent dans le cadre d'une organisation tellement poussée qu'il n'est pas scientifique de déclarer que la vie n'est qu'une somme de phénomènes physiques ou chimiques. Cette conception n'est pas uniquement celle de quelques savants catholiques, elle est celle des meilleurs biologistes du monde entier.

L'argument paléontologique est le plus spectaculaire de tous. L'étude des fossiles a prouvé que des faunes très diverses ont fait place les unes aux autres au cours des temps, que les types les plus évolués, qui se sont succédé, répondent à un ordre allant du simple au complexe. Si les faits fondamentaux de l'histoire des faunes sont déjà anciens, de nouvelles découvertes, et non des moindres, sont faites chaque année. L'on ne peut à ce sujet perdre de vue qu'un animal a très peu de chance d'être fossilisé, même s'il possède un squelette ou une armure. Nous avons d'autre part encore moins de chances de trouver ce fossile. Signalons, à titre d'exemple, la découverte récente, dans l'Océan Indien, d'un seul exemplaire vivant de *Latimeria*, poisson crossoptérygien que l'on croyait disparu depuis la fin du Secondaire, c'est-à-dire depuis près de 70 millions d'années. Les *Latimeria* fossiles les plus récents connus datent en effet de cette époque. Il est évident que les conditions requises pour la fossilisation d'animaux nous sont encore plus rarement réalisées.

Les découvertes paléontologiques faites dans ces dernières années sont des plus importantes car elles nous font connaître des êtres disparus qui, s'ils ne sont pas eux-mêmes les formes de transition entre les grands groupes de chordés ⁽²⁾, nous fournissent une idée très concrète de ce que ces formes ont dû être. C'est ainsi que les biologistes sont maintenant capables de relier les chordés les plus primitifs du Silurien, les agnathes, à l'homme actuel par une chaîne

(2) On désigne par là tous les animaux avec ou sans vertèbres qui présentent l'organisation typique des vertébrés, c'est-à-dire un système nerveux et un organe de soutien axiaux.

quasi continue de formes intermédiaires. Cette chaîne passe par les poissons osseux (Dévonien), les amphibiens (fin du Dévonien), les reptiles (fin du Primaire) et les mammifères (seconde moitié du Secondaire) et s'étire sur une durée probable de 500 millions d'années.

Dans le domaine de la paléontologie humaine, des découvertes récentes se suivent à un rythme accéléré et les idées évoluent rapidement.

Les faits que nous fournissent les sciences énumérées plus haut permettent des synthèses qu'on n'eût pu faire il y a une vingtaine d'années. Certaines de ces synthèses sont basées sur les données purement descriptives de l'anatomie comparée des formes, tant actuelles **que fossiles**, et de l'embryologie. Ainsi l'étude du développement du crâne, des poissons jusqu'à l'homme, aux dépens d'éléments d'origines différentes, est une des plus passionnantes histoires que l'on puisse décrire. L'origine du pied de l'homme au départ d'une nageoire pelvienne en est une autre. Les pièces essentielles au développement ultérieur du pied sont présentes chez les premiers tétrapodes ; leur transformation peut être suivie dans une série de reptiles d'abord, de mammifères ensuite. Cette évolution est de toute première importance pour l'homme, car elle a permis la station verticale et de ce fait la libération des bras et des mains de toute fonction locomotrice, la disparition du museau et surtout le développement du cerveau. De même, la position des différents organes de l'homme, leur structure, voire même leurs déficiences ne s'expliquent qu'en tant que résultant d'une longue évolution dont les stades successifs sont pour la plupart actuellement connus.

D'autres synthèses peuvent en outre tenir compte des résultats de l'embryologie causale, c'est-à-dire de la connaissance des facteurs immédiats du développement. C'est ainsi qu'on entrevoit de plus en plus clairement comment des mâchoires, des nageoires, des membres ont pu apparaître et se développer, et que le problème de l'origine des chordés eux-mêmes commence à s'éclaircir.

Le nombre de faits connus se rapportant aux conséquences de l'évolution est tellement grand que certains auteurs ont cru pouvoir affirmer que l'évolution était elle-même un fait. Une raison méthodologique ne nous permet pas de partager cette opinion. Un fait doit pouvoir être établi par observation directe ou par expérimentation. Or cette démonstration directe est impossible pour la filiation des espèces. L'évolution n'est donc qu'une hypothèse, mais une hypothèse éminemment vraisemblable, vérifiable dans ses nombreuses conséquences et que l'on ne peut rejeter sans la remplacer par une autre au moins aussi plausible. Que l'on ne s'y trompe pas, un biologiste à la hauteur des données actuelles n'a pratiquement pas le droit de ne pas être évolutionniste s'il ne peut expliquer les faits d'une autre manière.

Si l'hypothèse transformiste possède le plus haut degré de certitude qu'une hypothèse scientifique puisse atteindre, au point qu'on pourrait même la qualifier de fait *historique*, il en va tout autrement des théories explicatives de l'évolution.

Relever de considérables divergences d'opinion chez les savants partisans de l'évolution, faire le bilan des hypothèses abandonnées et de celles qui sont battues en brèche, mettre en lumière les points faibles des explications actuellement en vogue est chose facile, mais en conclure que nous vivons une crise de la doctrine transformiste serait une lourde erreur ⁽³⁾. Il y a un monde en effet entre recon-

(3) Parmi les théologiens qui nous lisent, plus d'un sera sans doute tenté de nous objecter la déclaration de P. Lemoine : « L'évolution est une sorte de dogme auquel les prêtres ne croient plus, mais qu'ils maintiennent pour leur peuple » (*Encyclopédie Française*, t. V : *Les êtres vivants. Conclusions générales*, p. 5. 82-8, 1937).

Pour mesurer l'exacte portée de cette phrase dans la pensée de son auteur, il convient de se reporter à la note complémentaire publiée en juin 1938 dans la *Revue trimestrielle de l'Encyclopédie Française* sous le titre *Une controverse sur l'évolution*. C'est le résumé complet, d'après la sténographie, de la réunion tenue à la Sorbonne le 6 mai 1938 pour y discuter les conclusions de P. Lemoine dans le tome V de l'Encyclopédie. Voici les lignes par lesquelles ce dernier conclut son exposé : « En définitive, je pense que la théorie de l'évolution intégrale n'explique pas tout et qu'il faudra lui substituer autre chose. Quant à la théorie qu'il faudra mettre à sa place — celle de l'organisation vitale de la matière (je ne parle pas de génération spontanée, mot qui évoque le mystère), qui consiste à admettre que la matière a une propriété spéciale qui est la vie — je crois qu'elle est tributaire des laboratoires de physique et de physico-chimie — qui sont peut-être très près de nous apporter la solution du problème.

» Sans cela on est obligé d'imaginer à l'origine de la vie une cellule initiale. Et pour expliquer sa genèse il n'y a que deux hypothèses : ou l'organisation vitale de la matière, ou l'intervention d'un être créateur. Ici nous passons dans le domaine de la philosophie. Cette cellule, je préfère pour ma part la faire venir de la matière elle-même. C'est en cela que je ne suis plus transformiste ; car l'évolution me paraît impliquer à la base une notion de créationnisme qui déplaît à mon esprit (p. 9). »

Il était d'ailleurs assez outrecuidant d'affirmer qu'aucun biologiste ne « croit » plus à l'évolution parce qu'on n'y « croit » plus soi-même. Résumons la pensée de Lemoine. L'auteur n'admet qu'une évolution mitigée. Il y aurait bien eu filiation à l'intérieur des groupes animaux mais pas entre ces groupes, certes pas entre les embranchements. Lemoine se base sur l'apparition apparemment brusque d'animaux tels que les Hippurites, des mollusques lamellibranches qui forment des récifs entiers. Il déclare à leur sujet : « Si ces êtres énormes, formant de grosses masses calcaires, avaient existé à l'époque immédiatement précédente, on ne conçoit pas pourquoi ils n'auraient pas été conservés » (p. 8). Il est aisé de répondre que, si le groupe des Hippurites a constitué à une époque géologique donnée des récifs entiers, c'est la meilleure indication qu'ils étaient une forme à succès à ce moment, mais il est évident que leurs ancêtres ne possédaient pas de squelette calcaire aussi développé, il est probable qu'ils étaient bien moins nombreux et nous comprenons parfaitement qu'aucun fossile n'ait été trouvé jusqu'à présent.

Ensuite Lemoine admet que chaque groupe est apparu assez rapidement par génération spontanée. Cette prise de position ne tient aucun compte des constatations, combien nombreuses cependant, de l'anatomie comparée et surtout de l'embryologie. Lemoine est un géologue et non un biologiste, on s'en aperçoit à tout moment dans son raisonnement. Unité de structure, identité de développement, semblent être lettre morte pour lui. De plus, un géologue, en géné-

naître avec certitude l'existence d'un phénomène et en fournir l'explication adéquate. Ce sont les tentatives d'explication de l'évolution qui ont donné naissance à de violentes polémiques dans lesquelles des tendances philosophiques semblent souvent avoir pesé davantage que les faits observés. Mais sur le principe lui-même, les savants sont moralement unanimes : les formes vivantes constituent une totalité naturelle dont il est possible de retracer la genèse.

Quelles que soient les divergences d'opinion au sujet de l'explication complète de l'évolution, la grande majorité des savants admettent que le principal facteur de l'évolution est la mutation ou changement brusque du patrimoine héréditaire. Les données de la génétique portent à admettre que l'unité biologique qui évolue n'est pas l'individu mais bien une population, un groupe naturel d'individus. L'on veut dire par là que de nouveaux caractères héréditaires apparaissent çà et là dans une population et finissent le cas échéant par se retrouver chez tous les individus, après un nombre plus ou moins élevé de générations. Il n'est cependant pas exclu que, dans certains cas du moins, une mutation importante du point de vue de l'avenir du groupe ne soit apparue que chez un seul individu et se soit répandue ensuite par transmission héréditaire. En ce qui concerne chaque cas pris en particulier, la science ne peut dire si un ou plusieurs mutants sont responsables de l'évolution du groupe (4). Rappelons toutefois que ces considérations rentrent dans le cadre des théories explicatives de l'évolution dont le degré de certitude est bien moins grand que celui de l'hypothèse évolutive.

ral, a surtout eu à s'occuper de fossiles caractéristiques qui permettent d'établir la stratigraphie des différentes régions. Ces fossiles ne sont pratiquement que des non-chordés dont l'origine se perd dans la nuit des temps, puisque les groupes auxquels ils appartiennent sont apparus à une époque dont les fossiles ont été détruits par cristallisation des roches.

Quant à savoir comment la vie est apparue, on peut fort bien admettre qu'un niveau de vie extrêmement primitif ait pu se former aux dépens d'une matière très complexe, mais il est difficile de dire plus à ce sujet. Ce passage s'est-il produit une fois ou plusieurs fois ? Y a-t-il dès l'abord des lignées éteintes ? Autant de questions auxquelles la science ne peut répondre. Mais notre ignorance totale en cette matière ne signifie nullement qu'il est non fondé d'admettre que tous les Métazoaires, pour le moins, dérivent d'une souche unique.

(4) L'idée du couple unique, non pas de l'être unique (le premier être humain) pose toutefois des difficultés en regard des données scientifiques actuelles ; comment expliquer dans ce cas la variation extrêmement grande qui est le fait de toutes les espèces, y compris l'homme ? L'on sait en effet que toute population présente des différences individuelles considérables. Cette variation semble encore être plus importante chez les groupes qui sont à l'origine de lignées évolutives. Elle est due à l'existence d'un très grand nombre de facteurs héréditaires présentant chacun un certain nombre de types (allèles). Chaque individu possède tout au plus deux de ces allèles. Un couple unique constituerait dès lors un appauvrissement du patrimoine héréditaire et une accumulation de facteurs récessifs identiques défavorables chez les descendants, tels que l'évolution ultérieure de la lignée humaine en devient presque inconcevable pour l'homme de science. Ceci évidemment du seul point de vue scientifique, sans tenir compte d'une intervention spéciale, au delà du domaine scientifique, dès qu'il s'agit de l'homme.

II

Ces conquêtes spectaculaires de la science ont eu leur répercussion dans les milieux philosophiques et théologiques. La chose était d'autant plus inévitable que nombre de savants (et plus encore de demi-savants), sortant du domaine purement scientifique, ont intégré leurs découvertes dans des synthèses philosophiques qui devinrent des machines de guerre contre le catholicisme. Ceci explique certaines défiances tenaces d'auteurs catholiques envers l'évolution, mal lavée à leurs yeux de cette tare originelle.

Comme l'Encyclique, nous laisserons de côté les théories philosophiques de l'évolution : celles-ci, qu'elles soient matérialistes ou panthéistes, se réfutent sur le terrain philosophique. Dans ces systèmes, les découvertes récentes des sciences naturelles, loin d'être l'essentiel, ne sont que des éléments nouveaux que l'on s'efforce de faire rentrer dans une synthèse « préfabriquée », à titre d'explication et de confirmation de celle-ci, préalablement admise comme vraie.

Le point sur lequel l'Encyclique veut attirer notre attention est l'aspect proprement biologique des découvertes récentes et les problèmes qu'elles posent au catholique qui réfléchit sur les données de sa foi.

Soucieux d'apporter en ce domaine aussi toute la lumière possible, le Saint-Père commence par poser avec grande netteté les principes qui doivent régir ces « questions de frontière ».

De même que la théologie en son domaine, ainsi les sciences dans le leur peuvent nous donner des certitudes, parvenir à des « faits réellement démontrés ⁽⁵⁾ ». Admirons en passant cette foi de l'Eglise dans la valeur de l'humaine raison, capable en sciences aussi bien qu'en philosophie d'arriver au vrai. Toutefois de même que la révélation, n'ayant pas encore atteint la plénitude de son explicitation, ne nous fournit sur certains points que des directions probables, ainsi les sciences, toujours en progrès, posent plus de questions qu'elles n'en résolvent définitivement. Aussi aurons-nous en théologie toute la gamme des qualifications allant de la position libre à celle que l'on tient pour proche de la foi, tandis que les savants dans leur recherche se trouveront devant l'éventail des probabilités qui va de la simple hypothèse de travail à la théorie déjà solidement établie, mais peut-être encore à perfectionner.

Si les domaines du révélé et des sciences ont des points de contact, que va-t-il se passer ?

(5) Encyclique *Humani generis*. Pour la facilité de nos lecteurs, nous donnerons nos références au texte latin et à la traduction officielle qui ont paru dans cette revue, 1950, pp. 840-861. Nous nous permettrons parfois de retoucher légèrement la traduction, pour serrer de plus près toute la richesse de l'original. Ici, p. 856-857.

Il est d'abord un cas que l'Encyclique n'envisage même pas, celui de l'opposition entre une vérité clairement révélée et une vraie certitude scientifique. Pour un croyant qui sait qu'un seul et même Dieu est l'auteur unique de tout cet univers, pareille contradiction vraie est impossible à priori.

Mais trois autres rencontres peuvent se produire :
vérité révélée et conjecture scientifique,
vérité scientifique et doctrine théologique,
« hypothèse » scientifique et doctrine catholique traditionnelle.

« Si des conjectures faites par les savants s'opposaient directement ou indirectement à la doctrine révélée par Dieu, le postulat qu'elles représentent ne peut être admis en aucune manière ⁽⁶⁾ ». Leur entrée en conflit *vrai* avec la vérité révélée est en effet l'indice certain de leur fausseté.

« S'il s'agit de faits (scientifiques) véritablement établis, c'est chose louable... que la religion catholique (en) tienne le plus grand compte ⁽⁷⁾ ». Ces certitudes, si elles ont un rapport avec la Révélation, sont en effet de nature à permettre à l'Eglise de prendre une meilleure conscience du dépôt révélé et de son exacte portée.

Nous avons gardé le plus difficile pour la fin : les rapports entre les « hypothèses ⁽⁸⁾ » scientifiques et la doctrine traditionnelle de l'Eglise. « Lorsqu'il s'agit plutôt d'hypothèses qui touchent à l'enseignement de l'Ecriture ou de la tradition, il faut les accueillir avec prudence ⁽⁹⁾ ». Quelques lignes plus loin, le Saint-Père trace les règles de cette prudence. La première sera que « recherches et discussions (soient menées) par les hommes compétents en l'une et l'autre de ces matières ⁽¹⁰⁾, de telle sorte que les raisons qui favorisent ou combattent l'une ou l'autre opinion soient examinées et jugées avec le sérieux, la modération et la mesure nécessaires ⁽¹¹⁾ ». Manquent évidemment à ce sérieux, à cette modération et à cette mesure ceux qui majorent le degré de certitude atteint par les théories scientifiques, tout autant que ceux qui minimisent les lumières que les sources de la révélation peuvent projeter sur la question ⁽¹²⁾. La seconde règle se déduira du rôle même de l'Eglise, constituée par le Christ gardienne et interprète infaillible du dépôt révélé. « Tous (devront être) prêts à se soumettre au jugement de l'Eglise, à qui le Christ

(6) *Humani generis*, pp. 856-857.

(7) *Ibid.*

(8) Avec l'Encyclique, nous comprendrons sous ce vocable toutes les affirmations que la science ne présente pas comme des faits dûment démontrés.

(9) *Humani generis*, pp. 856-857.

(10) Nous préférons rendre ainsi le « peritorum in utroque campo hominum », qui nous semble faire allusion à la compétence requise en théologie et en sciences biologiques pour discuter fructueusement ces questions.

(11) *Humani generis*, pp. 858-859.

(12) *Cfr ibid.*

a confié le mandat d'interpréter authentiquement les Ecritures et de garder intactes les vérités de foi ⁽¹³⁾ ».

Ces règles si sages n'apparaîtront étroites qu'à des esprits prévenus. Certes, pour accepter le droit suprême d'intervenir en dernière instance que le Souverain Pontife revendique pour l'Eglise, il faut croire en sa mission divine. Pour admettre qu'un conflit *vrai* entre science et foi est impossible, il faut croire que ce même Verbe de Dieu, qui a promis à son Eglise de rester avec elle jusqu'à la fin des temps ⁽¹⁴⁾, est aussi celui « en qui tout a été fait ⁽¹⁵⁾ », des réalités invisibles que scrute le théologien ou le philosophe aux réalités sensibles dont s'occupe la science. Mais qui ne voit dans les sages recommandations du Saint-Père à propos des recherches et discussions le rappel même de ces règles de probité scientifique qui sont la condition sine qua non du travail sérieux en tout domaine : connaissance exacte des divers aspects du sujet, discussion serrée des arguments et des objections des diverses parties, jugement équilibré sur leur valeur. Le rappel de ces normes, toujours utile, le devient plus encore en ces domaines-frontières où se touchent des sciences très spécialisées.

De ces principes généraux, le Saint-Père fait deux applications particulières.

La première concerne l'origine de l'homme. Si « la foi catholique nous oblige à maintenir que les âmes sont directement créées par Dieu », « le Magistère ecclésiastique n'interdit pas de (rechercher et discuter) si le corps humain fut tiré d'une matière déjà existante et vivante ⁽¹⁶⁾ ».

Que les âmes ne puissent avoir que Dieu pour auteur découle immédiatement de leur « spiritualité », condition elle-même de leur immortalité et de leur vocation à la béatitude céleste. Qui dit « spiritualité » dit en effet indépendance essentielle par rapport à la matière, même s'il s'agit, comme dans le cas de l'âme humaine, d'un principe destiné à animer un corps. Tel est le pas décisif qu'il faut franchir pour passer de l'animal le plus perfectionné à l'homme le plus primitif. Et ce pas se franchit d'un seul bond, car l'âme est une et indivisible. Ce passage, les forces de la nature sont incapables de l'accomplir : l'esprit est essentiellement différent de la matière. L'on ne peut même pas imaginer que Dieu aurait déposé dans la nature un germe qui, le temps venu, se serait épanoui en âme humaine. Car deux hypothèses, également inadmissibles, sont seules possibles : ce germe serait spirituel ou ne le serait pas. Dans le premier cas, il serait

(13) *Ibid.*

(14) Mt., XXVIII, 20.

(15) Jo., I, 3.

(16) *Humani generis*, pp. 858-859.

déjà cette âme qu'il est censé devenir un jour et l'être qui en serait doué serait déjà, malgré les apparences, un homme au vrai sens du mot. Dans le second cas, ce principe non-spirituel serait tout aussi incapable que le reste des forces naturelles de s'épanouir en quelque chose de totalement différent : une âme spirituelle.

Mais pourtant, dira-t-on, toute cette évolution vers des formes de plus en plus perfectionnées est pour quelque chose dans l'apparition de l'âme, tout comme le geste générateur des parents collabore avec Dieu pour l'apparition de l'âme de leur enfant. Certes oui, mais il importe de bien nous entendre. On parle alors de ce que la philosophie appelle les « causes dispositives ». Au sens fort, ce ne sont pas de vraies causes (*causae essendi*), car elles ne concourent pas à produire l'être nouveau qui va naître, elles se contentent de faire apparaître les dispositions qui lui sont favorables et l'appellent de façon plus ou moins pressante. L'on dira par exemple que l'humidité cause la moisissure, alors qu'elle ne fournit que le milieu favorable au développement de certains micro-organismes qui, eux, causent cette moisissure.

On peut certes admettre, au moins à titre d'hypothèse, que la lente maturation des forces déposées par Dieu lui-même dans la nature a finalement produit un organisme tellement parfait qu'il appelait, sans doute sans l'exiger, l'infusion par Dieu de la première âme humaine. Mais, comme le geste générateur des parents, ainsi la lente poussée de l'évolution s'est-elle arrêtée au seuil : ayant, sous la conduite de Dieu, fait tout ce qui était en elle, elle attendit, en l'appelant de tout son désir inconscient, le geste pour lequel Dieu ne peut faire appel à aucune collaboration : la création de l'âme ⁽¹⁷⁾.

Pour ce qui est du corps, le Saint-Père déclare que « l'état actuel des sciences théologiques et naturelles » autorise à rechercher avec la prudence convenable s'il « fut tiré d'une matière déjà existante et vivante ⁽¹⁸⁾ ». Comme nous l'avons vu ci-dessus, le biologiste considère ce point comme une hypothèse éminemment vraisemblable et sans

(17) Peut-être pourrait-on faire remarquer ici que la doctrine de la création de l'âme par Dieu seul n'oblige pas à admettre, *sur le plan scientifique*, d'hiatus dans la continuité de l'évolution. Ce que le savant acquis à l'évolution affirme, c'est, sur le plan des phénomènes sensibles, un vrai lien de filiation *par le corps* entre l'homme et des formes vivantes inférieures. Que, lors du passage à l'humanité, l'âme spirituelle soit venue de l'action métémpirique de Dieu seul, n'intéresse pas sa recherche scientifique, pas plus que l'anthropologue étudiant les conséquences du métissage de certaines populations, ne se préoccupe de rechercher d'où viennent les âmes de ces individus. Le problème commence à se poser lorsque le savant, quittant le domaine des faits et des hypothèses scientifiques, s'essaie à une synthèse philosophique. Si à ce moment il nie la causalité divine ou veut expliquer adéquatement l'apparition de l'âme par une évolution de la matière, il le fait en vertu de présupposés philosophiques, à la lumière desquels il interprète ses certitudes scientifiques. Son erreur vient non de celles-ci, mais de ceux-là.

(18) *Humani generis*, pp. 858-859.

cesse confirmée par de nouvelles découvertes. De la part du théologien, le problème principal vient de l'interprétation des premiers chapitres de la Genèse. Nous ne reprendrons pas cette étude, parfaitement exposée ici-même par le Père G. Lambert ⁽¹⁹⁾. On y verra pourquoi et dans quelle mesure « l'exégèse catholique, sous la conduite du magistère, ne prend pas au pied de la lettre les récits de la création » sauf s'il y est question des faits « quae christianae religionis fundamenta attingunt ». « Ces points doivent être considérés comme affirmés dans ces chapitres, si populaire que soit d'ailleurs la forme des récits contenant ces affirmations ⁽²⁰⁾ ».

Or le décret de la Commission Biblique, auquel il vient d'être fait allusion, rangeait parmi ces faits qui touchent aux fondements même de la religion chrétienne, la « peculiaris hominis creatio », une création spéciale pour l'homme ⁽²¹⁾. Comment comprendre cette expression ? Bon nombre de manuels de théologie s'efforcèrent jadis de montrer qu'elle n'avait de sens que si elle incluait aussi une intervention spéciale de Dieu pour former le corps du premier homme. Toutefois des auteurs de jour en jour plus nombreux estimèrent rester dans les limites de l'orthodoxie en admettant, à titre d'hypothèse, la possibilité d'une évolution qui aurait fourni le corps de l'homme. Leurs raisons étaient de deux sortes. Fermement décidés à sauvegarder la foi chrétienne et tous les faits qui lui servent de fondement, ils avouaient ne pas voir quelle vérité dogmatique pourrait être engagée dans le fait que, pour produire le premier homme, Dieu se servit de limon plutôt que de cellules vivantes. D'autre part, ils estimaient avoir de bonnes raisons de penser que l'expression « peculiaris hominis creatio » avait été choisie à dessein pour ne pas trancher la question de l'origine du premier corps humain. Ne lisait-on point en effet « dans le cours autographié du *De Deo creante* professé à l'Université de Louvain par l'abbé Laminne, futur évêque auxiliaire de Liège : « Dans ces documents, il n'y a rien d'opposé ni à la doctrine générale du transformisme, ni à l'opinion qui attribue à l'évolution la formation du corps du premier homme. Nous affirmons même, en nous basant sur une autorité de poids, que les termes de la Commission Biblique ont été choisis de telle sorte qu'ils n'excluent pas cette opinion ». Ce n'était un secret pour personne que cette autorité n'était autre que dom Laurent Janssens, O.S.B., le propre signataire du décret en question ⁽²²⁾ ». Lorsque parut en 1918 le tome

(19) *N.R.Th.*, 1951, pp. 229 et suiv.

(20) *Art. cit.*, pp. 242-243.

(21) On trouvera le texte de ce décret dans Denzinger, *Enchiridion Symbolorum*, nn. 2121-2128. Dans la suite de cet article, nous emploierons désormais le sigle Dz. pour renvoyer à ce recueil.

(22) Cfr E. C. Messenger, *Evolution and Theology. The problem of Man's Origin*, Londres, Burns, Oates and Washbourne, 1930, p. 229 suiv. On trouvera aux mêmes pages plusieurs autres citations dans le même sens.

VII de la *Summa Theologica* du même Laurent Janssens, les partisans de l'évolution appliquée au corps de l'homme y relevèrent deux déclarations tout à l'honneur de la haute probité intellectuelle de cet auteur : « Pour ne pas dépasser les bornes d'une preuve rigoureuse — ce qu'il faut éviter même dans la défense de la vérité — nous refusons d'urser l'argument tiré du récit mosaïque comme si l'évolutionnisme spirituel mitigé était en contradiction évidente avec ce récit ⁽²³⁾ ». Quelques pages plus loin, l'auteur ajoutait encore : « Celui en effet qui enseigne que Dieu, en créant immédiatement l'âme spirituelle, a insufflé celle-ci dans un corps qui provenait, lui, d'un animal convenablement évolué, tient quant à l'essentiel la dignité propre de l'homme ainsi que l'immortalité de l'âme raisonnable. C'est pourquoi sur ces points il sauve le dogme catholique. Que le corps de l'homme ait été directement formé du limon terrestre, ou de ce même limon préalablement transformé en corps animal, n'est — la véracité de l'Écriture mise à part — qu'une question secondaire. Ce serait donc une injustice de reprocher aux partisans de cette opinion qu'ils prétendent faire descendre l'homme de la bête. En effet, ce qui constitue proprement l'homme, ce n'est pas le corps, c'est l'âme. Et même, si l'on tient cette opinion (transformiste, il faut dire que) Dieu, par l'introduction d'une âme en pareil corps, a modifié le corps lui-même, pour en faire un corps humain ⁽²⁴⁾ ». Certes dom Laurent Janssens estimait, pour son propre compte, ne pas avoir de raison suffisante de s'écarter du sens littéral du récit de la Genèse ⁽²⁵⁾. L'article déjà cité du P. G. Lambert nous a exposé les motifs fondés qui ont depuis lors amené l'exégèse catholique à plus de liberté envers la lettre de certaines expressions de ces récits historiques populaires. De son côté, la science progressait à pas de géant, allant de découvertes en découvertes dans les domaines les plus divers. Toutefois, savants et exégètes, chacun pour leur partie, sont d'accord pour admettre que si beaucoup a été fait, plus encore reste à faire. Dans ces conditions, tous les chercheurs apprécieront la haute sagesse des consignes que

(23) « Ne autem strictae probationis limites praetergrediamur, — a quo etiam in propugnanda veritate est abstinendum, — nolumus argumentum ex narratione mosaica ita urgere ac si mitigatus evolutionismus spiritualis evidenter cum mosaica narratione pugnet ». P. 671.

(24) « Qui enim docet Deum immediate creando animam spiritualem insufflasse in corpus, derivatum tamen a bruto opportune evoluto, quoad summam rei tenet singularem hominis dignitatem, necnon animae rationalis conditionem immortalem. Quare, quoad hoc, servat catholicum dogma. Utrum enim corpus hominis formatum sit immediate e limo terrae, an e limo primum in corpus bruti efformatum, non est, — independenter a veracitate Scripturae, — nisi quaestio secundaria. Proin patronis huius sententiae nonnisi iniuste improperari potest quod hominem provenire contendat a bestia. Quod enim hominem proprie constituit, non corpus est, sed anima. Imo in hac sententia Deus animam tali corpori insufflando, mutavit et corpus, ut corpus exstaret humanum ». PP. 673-674.

(25) Cfr o.c., pp. 671 et 673.

leur donne le Saint-Père; ils seront heureux en même temps de voir l'autorité suprême faire le point des discussions en cours et leur accorder authentiquement dans cette question une liberté de recherche bien plus grande que celle que concédaient jusqu'à ces derniers temps la plupart des manuels de théologie ⁽²⁶⁾.

Si sur le second point, celui du polygénisme, le pape estime qu'une liberté similaire n'existe pas, c'est parce qu'« on ne voit vraiment pas comment on pourrait accorder pareille doctrine avec ce qu'enseignent les sources de la vérité révélée et les actes du magistère ecclésiastique ⁽²⁷⁾ ».

Avant d'entrer au cœur du sujet, il est bon, pour éviter des confusions regrettables ⁽²⁸⁾, de signaler que théologiens et savants utilisent souvent « monogénisme » et « polygénisme » dans des sens fort différents.

Pour le théologien, le monogénisme est la doctrine qui affirme que « tous les hommes qui vivent [actuellement] sur cette terre descendent d'un unique couple humain, Adam et Eve ⁽²⁹⁾ ». Pour le savant, ce même mot recouvre « la conception (selon) laquelle tous les hominidés dérivent d'une seule souche qui avait déjà atteint le niveau humain ⁽³⁰⁾ ».

Le théologien qualifiera de polygénisme l'affirmation « que l'origine de l'humanité actuelle est à chercher dans plusieurs ancêtres premiers ⁽³¹⁾ », tandis que le savant appelle de ce nom « cette conception scientifique suivant laquelle les races humaines proviendraient de lignées parallèles qui se sont détachées d'un tronc commun avant d'avoir atteint le niveau humain ⁽³²⁾ ».

(26) Pesch (6^e éd., 1940) déclare que l'on doit rejeter comme improbable l'évolution appliquée au corps de l'homme; Lercher (4^e éd., 1940) qualifie la création immédiate du corps de l'homme de sentence commune; Tanqueray (*Synopsis*, 8^e éd., 1946) la tient pour commune et vraie, etc.

(27) *Humani generis*, pp. 858-859.

(28) Telle celle que renferment ces lignes, tirées de l'ouvrage par ailleurs si justement apprécié de Mgr Bernard Bartmann, *Précis de Théologie Dogmatique*, traduit en français par l'abbé Marcel Gautier, 6^e éd., 1947, Mulhouse, Salvator: « Fait important à noter: les sciences naturelles elles aussi admettent aujourd'hui l'unité de l'homme primitif, de telle sorte que le dogme essentiel de l'unité du genre humain n'est plus contesté de ce côté » (p. 302). Rares sont en effet, tant du côté des biologistes que de celui des théologiens, les auteurs qui distinguent clairement ces différents sens. Nous n'avons guère trouvé que Louis Lercher, S. J., *Institutiones theologiae dogmaticae*, Innsbruck, Rausch, 4^e éd., 1940, t. II, p. 309-310 et mieux encore F. M. Bergounioux et André Glory, *Les premiers hommes*, Toulouse-Paris, Didier, 1943, p. 63.

(29) Aloïs Janssens, *God als Schepper*, 3^e éd., 1937, Bruxelles-Anvers, N.V. Standaard-Boekhandel, p. 214.

(30) G. Vandebroek, *o.c.*, p. 107. Que les non-initiés ne se laissent pas induire en erreur par le mot « souche ». Ce terme est technique en biologie et fait abstraction du nombre d'individus de même provenance qui constituent cette unique souche.

(31) Aloïs Janssens, *o.c.*, p. 223.

(32) G. Vandebroek, *o.c.*, p. 106.

Si le monogénisme théologique postule le monogénisme scientifique, la réciproque ne vaut donc pas : le monogénisme scientifique n'inclut — ni n'exclut — l'affirmation du père unique. En conséquence, le catholique n'aura évidemment pas la liberté d'adhérer au polygénisme scientifique, ni même à n'importe quelle manière de comprendre le monogénisme scientifique. « En effet, les fidèles ne peuvent embrasser une doctrine dont les tenants soutiennent ou bien qu'il y a eu sur terre, après Adam, de vrais hommes qui ne descendent pas de lui par génération naturelle comme du premier père de tous, ou bien qu'Adam désigne l'ensemble de ces multiples premiers pères ⁽³³⁾ ».

Laissons de côté la théorie, vieillie et sans grand intérêt, des « Préadamites ⁽³⁴⁾ ». Mais examinons de plus près celle de l'« Adam multiple ». Ces derniers temps, des chercheurs s'étaient demandé s'il ne serait pas possible d'interpréter dans ce sens les textes scripturaux. Certes, pris au pied de la lettre, les récits de la Genèse sont opposés à tout polygénisme, le P. G. Lambert l'a fort bien montré ci-dessus ⁽³⁵⁾. Mais ils sont tout aussi étrangers à l'idée d'une évolution pour le corps de l'homme, hypothèse aujourd'hui autorisée. Pourquoi un processus analogue ne permettrait-il pas de s'écarter ici aussi du sens littéral ? Ne se trouverait-on pas une fois de plus devant ce procédé littéraire fréquent dans le Pentateuque, et qui consiste à attribuer à chaque tribu un ancêtre éponyme, dont le nom et l'histoire symbolisent et résument les qualités et les défauts de celle-ci ⁽³⁶⁾ ?

Dans l'un comme dans l'autre cas, ce n'est pas la simple exégèse du récit de la Genèse qui a décidé de l'attitude de l'Eglise, mais bien des considérations se rapportant à l'ensemble du dogme. Aucune vérité révélée ne semble impliquée ni de près ni de loin dans la manière de concevoir l'origine du corps humain : celle-ci pourra donc être objet de libre discussion. Il n'en va pas de même pour le polygénisme : « On ne voit, en effet, aucune façon d'accorder pareille doc-

(33) *Humani generis*, pp. 858-859.

(34) Elle fut inventée par Isaac de la Peyrère, alors calviniste, en 1655. Il voyait dans *Gen.*, I, 26-31, le récit de la création des Gentils, survenue longtemps avant celle du peuple élu, narrée dans *Gen.*, II, 7-25. Il tenait par ailleurs l'universalité du péché originel, imputé par Dieu à toute l'humanité à cause de la faute d'Adam. Lors de sa conversion, il rétracta son opinion en même temps qu'il abjurait ses erreurs. Son système a été ensuite modifié, entre autres par l'abbé Jules Fabre d'Envieu (*Les origines de la terre et de l'homme d'après la Bible et d'après la science...*, Toulouse, 1873); selon ces auteurs, la race des Préadamites se serait éteinte avant l'apparition d'Adam et Eve, ancêtres de tout le genre humain actuel. Ainsi modifié, ce système reste une position théologiquement acceptable, mais elle paraît bien dénuée d'intérêt, car elle a été inventée pour rendre compte des différences de race, qui ne font plus difficulté à la science moderne.

(35) *Art. cit.*, p. 229 suiv.

(36) Cfr Moab et Ben-Ammi (*Gen.*, XIX, 37-38); Chanaan (IX, 25). Le procédé saute aux yeux lorsque l'on compare *Gen.*, XIV, 7 où il est déjà question des Amalécites au temps d'Abraham, et *ibid.*, XXXVI, 11 et 15-16, où le chef de la tribu Amalech est présenté comme le petit-fils d'Esau.

trine avec ce qu'enseignent les sources de la vérité révélée, et ce que proposent les actes du magistère ecclésiastique, sur le péché originel, péché qui tire son origine d'un péché réellement commis par l'unique Adam, et qui, répandu en tous par la génération, se trouve en chacun et lui appartient ⁽³⁷⁾ ».

Tels sont les deux points avec lesquels entre en conflit toute doctrine qui poserait plusieurs couples à l'origine de l'humanité : le péché qui est à l'origine de notre déchéance est une vraie transgression commise par l'unique Adam ; sa transmission est liée à notre descendance physique de ce même et unique Adam ⁽³⁸⁾. C'est à l'Épître aux Romains et au Concile de Trente que le Saint-Père fait appel pour établir que ces points font partie de la révélation.

Le célèbre parallèle que saint Paul institue entre les deux Adam est assez connu pour nous dispenser de le rappeler. On sait avec quelle insistance l'Apôtre y oppose l'unique Rédempteur à l'unique prévaricateur ⁽³⁹⁾. De son côté, le Concile de Trente, qui renouvelle sur ce point les décrets déjà portés par les Conciles de Carthage ⁽⁴⁰⁾ et d'Orange ⁽⁴¹⁾, appelle Adam le premier homme ⁽⁴²⁾, déclare son péché unique en son origine ⁽⁴³⁾, affirme que ce péché a été transmis au genre humain tout entier ⁽⁴⁴⁾, qui n'en aurait pas été souillé s'il n'était pas né de ce premier père ⁽⁴⁵⁾. Des interprétations plus ingénieuses que solides avaient bien été tentées pour énerver la force probante de ces documents ⁽⁴⁶⁾. Tout mûrement considéré, le Saint-

(37) *Humani generis*, pp. 858-859.

(38) Aux théologiens de scruter plus avant ce mystère et d'établir, dans la mesure du possible, si l'unité du transgresseur et sa position de père physique de tout le genre humain sont des conditions nécessaires de la transmissibilité d'un vrai péché originel, ou si, au contraire, ces divers points, tous révélés, sont logiquement indépendants les uns des autres. Salvo meliori Ecclesiae iudicio, il nous semble que l'Encyclique laisse ici encore aux chercheurs la liberté de prudentes recherches.

(39) *Rom.*, V, 12-19.

(40) Dz. 101 : « ...Adam primum hominem... ».

(41) Dz. 174-175 : « Si quis soli Adae praevaricationem suam, non et eius propagini asserit nocuisse... », Cfr Dz. 789.

(42) Dz. 788 : « ...primum hominem Adam... ».

(43) Dz. 790 : « ...hoc Adae peccatum, quod origine unum est... ».

(44) *Ibid.* : « ...et propagatione, non imitatione transfusum omnibus inest unicum proprium... ».

(45) Dz. 795 : « Nam sicut revera homines, nisi ex semine Adae propagati nascerentur, non nascerentur iniusti... ».

(46) Pour *Rom.*, V, on suggérerait que le récit de la Genèse avait pu être utilisé par saint Paul en quête d'un antitype à opposer au Christ, sans que cela constitue une confirmation de l'unicité d'Adam. Melchisédech ne devient-il pas (*Hébr.*, VII, 1-3) un antitype du Prêtre Éternel simplement parce que cette même Genèse (XIV, 18-20) ne mentionne ni son origine ni la suite de son histoire ? Nous ne sommes cependant pas obligé de croire qu'il naquit « sans père, ni mère ».

Pour les Conciles, on proposait de distinguer la mentalité des Pères, évidemment imprégnée de monogénisme, de la signification des décrets qu'ils ont porté.

L'interprète privé, exégète ou théologien, pouvait marquer le peu de proba-

Père, dans l'exercice de son magistère ordinaire, estime que ces tentatives n'ont aucune chance d'être dans la droite ligne de la Tradition. C'est pourquoi il prévient les chercheurs de ne pas continuer dans cette voie. S'agit-il d'un jugement définitif, irréformable ? Certes non ; la manière même dont s'exprime le Saint-Père montre qu'il n'entend pas promulguer ici une définition dogmatique, mais, s'il nous est permis de paraphraser ses expressions, « on ne voit vraiment pas ce qui pourrait amener l'Eglise à modifier cette règle de conduite ». Au théologien donc de scruter plus avant la nature de cette unique faute et le mystère de sa transmission à toute la descendance d'Adam.

Le savant de son côté aura à tenir compte dans sa synthèse de cette donnée qui lui vient d'une connaissance supérieure. Nous pensons qu'il n'aura pas de vraie difficulté à l'intégrer dans le cadre de l'hypothèse monogéniste. Il lui suffira d'admettre que la souche qui a donné naissance à l'humanité ne compta à l'origine qu'un seul individu ou un seul couple. Y a-t-il sérieusement à craindre que des découvertes paléontologiques fassent jamais difficulté ? Nous pensons que non, car la méthode des sciences naturelles ne permettra jamais d'établir si un fossile possédait ou non une âme.

Concluons. Il nous semble que le savant, tout autant que le théologien, doit être heureux et reconnaissant envers l'Eglise d'être intervenue au nom de la mission divine que le Christ lui a confiée et en vertu des lumières spéciales qu'il lui assure dans ce but. C'est pourquoi cette intervention sera tout gain pour eux, et la confiance qu'elle témoigne dans la valeur de la raison humaine sera pour tous les chercheurs un précieux encouragement.

G. VANDEBROEK,
prof. à l'Université de Louvain.

et L. RENWART, S. J.,
prof. aux Fac. S. J. S. Albert de Louvain.

bilité de ces conjectures si éloignées du sens obvie des textes ; seul le Magistère était à même de déclarer authentiquement, comme il vient de le faire, qu'elles ne sont pas conformes au sens vrai du dépôt révélé.